

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATION

PARIS, LE 16 AOUT 2019

Sakiusa BUREITAKIYACA (SA XV CHARENTE RUGBY)

SA XV Charente Rugby / Union Cognac Saint-Jean-d'Angély Rugby du mardi 13 août 2019 (match amical)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / Union Cognac Saint-Jean-d'Angély Rugby, M. Sakiusa BUREITAKIYACA a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Sakiusa BUREITAKIYACA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **jeudi 22 août 2019**.

M. Sakiusa BUREITAKIYACA est suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51